

RÈGLEMENT

Deux catégories de niveau : EXCELLENCE et PROMOTION.

2 équipes maxi par association :

soit 1 en Excellence **et** 1 en Promo

soit 2 en Excellence **ou** 2 en Promo

Afin de permettre à des associations **ayant moins de 2 aînées**, de participer à cette compétition, il sera **permis de surclasser 1 ou 2 jeunes**, **minimes dernière année**, en Aînées, mais qui pourront exécuter le 5ème degré maximum

Ces gymnastes concourront sur les agrès Aînés

Une seule équipe engagée

Section	Nb	Nb
Poussines	2	4 *
Jeunes	2	4 *
Aînées	2	4 *

* Equipe de 12 possible sans dépasser un total de 9 gyms aux agrès

3 gyms concourent à chaque agrès dans chaque catégorie

Seules les 2 meilleures notes de chaque section sont comptabilisées

2 catégories :

	Degrés autorisés		
	Aînée	Jeunesse	Poussine
EXCELLENCE	2ème à 6ème	1er à 5ème	1er à 5ème
PROMOTION	2ème à 4ème	1er à 4ème	1er à 4ème

En PROMOTION : **Les Jeunes et Aînées ne doivent pas (sous peine de déclassement) :**

- Avoir participé au régional individuel de l'année précédente en Cat 1 et Cat 2
- Avoir participé aux coupes nationales de l'année en cours.
- Être titulaire de la 6ème étoile aînée ou de la 5ème étoile jeunesse